

MODIFICATION N° 5

datée du 21 avril 2025

apportée à la Partie A du prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 8 novembre 2024, dans sa version modifiée par la modification n° 1 datée du 19 décembre 2024, la modification n° 2 datée du 17 janvier 2025, la modification n° 3 datée du 6 février 2025 et la modification n° 4 datée du 7 mars 2025

(le « prospectus simplifié »)

à l'égard des :

**parts des séries A, B, F, F5, F8, S5, S8, T5, T8 du Fonds Fidelity Vision stratégique –
Couverture systématique des devises^{MC}**

parts de série O de la Fiducie de placement Fidelity Bâtisseurs^{MC}

parts de série O de la Fiducie de placement Fidelity Croissance et valeur mondiales

parts de série O de la Fiducie de placement Fidelity Vision stratégique^{MC}

**parts de série O du Fonds Fidelity Vision stratégique Composantes multi-actifs –
Devises neutres^{MC}**

(les « Fonds »)

Le prospectus simplifié est modifié afin de donner avis aux investisseurs des modifications suivantes, avec prise d'effet le 11 avril 2025 :

- a) Nidhi Gupta et Matthew Drukker assumeront les fonctions de cogestionnaires de portefeuille principaux des fonds suivants : i) Fiducie de placement Fidelity Vision stratégique^{MC}, le fonds sous-jacent du Fonds Fidelity Vision stratégique – Couverture systématique des devises^{MC} et du Fonds Fidelity Vision stratégique Composantes multi-actifs – Devises neutres^{MC}, respectivement, aux côtés du gestionnaire de portefeuille William Danoff; et ii) Fiducie de placement Fidelity Croissance et valeur mondiales, aux côtés des gestionnaires de portefeuille William Danoff, Sam Chamovitz et Morgen Peck;
- b) Thomas Williams assumera les fonctions de cogestionnaire de portefeuille principal de Fiducie de placement Fidelity Bâtisseurs^{MC}, aux côtés du gestionnaire de portefeuille Daniel Kelley qui quittera ses fonctions de gestionnaire de portefeuille du fonds sous-jacent le 30 septembre 2025 ou autour de cette date.

L'ensemble des expressions utilisées qui ne sont par ailleurs pas définies dans la présente modification n° 5 s'entendent au sens qui leur est respectivement attribué dans le prospectus simplifié.

MODIFICATIONS APPORTÉES AU PROSPECTUS SIMPLIFIÉ

Les modifications techniques devant être apportées au prospectus simplifié pour rendre compte de ces modifications sont présentées ci-après :

Partie A

1. Responsabilité de l'administration des Fonds

Conseillers en valeurs

- a) Avec prise d'effet le 11 avril 2025, les lignes relatives aux fonds « Fiducie de placement Fidelity Bâtisseurs^{MC} », « Fiducie de placement Fidelity Croissance et valeur mondiales », « Fiducie de placement Fidelity Vision stratégique^{MC} », « Fonds Fidelity Vision stratégique – Couverture systématique des devises^{MC} » et « Fonds Fidelity Vision stratégique Composantes multi-actifs – Devises neutres^{MC} » du tableau présenté à la rubrique « Conseillers en valeurs », aux pages 22, 23, 24, 27 et 38, respectivement, sont supprimées et remplacées par ce qui suit :

Page 22

Fonds	Nom de la personne et de la société
Fiducie de placement Fidelity Bâisseurs ^{MC}	Daniel Kelley ¹ B. Sc. (cogestionnaire principal) (FMR)
	Thomas Williams M.A. (cogestionnaire principal) (FMR)

Page 23

Fonds	Nom de la personne et de la société
Fiducie de placement Fidelity Croissance et valeur mondiales	William Danoff B.A., MBA (cogestionnaire principal) (FMR)
	Sam Chamovitz B.A. (cogestionnaire principal) (FMR)
	Morgen Peck B.A., CFA (cogestionnaire principale) (FMR)
	Nidhi Gupta B. Sc, B.A., MBA (cogestionnaire principale) (FMR)
	Matthew Drukker B.A., MBA (cogestionnaire principal) (FMR)

Page 24

Fonds	Nom de la personne et de la société
Fiducie de placement Fidelity Vision stratégique ^{MC}	William Danoff B.A., MBA (cogestionnaire principal) (FMR)
	Nidhi Gupta B. Sc, B.A., MBA (cogestionnaire principale) (FMR)
	Matthew Drukker B.A., MBA (cogestionnaire principal) (FMR)

¹ Le 30 septembre 2025, Daniel Kelley quittera ses fonctions de cogestionnaire de portefeuille de la Fiducie de placement Fidelity Bâisseurs^{MC}.

Page 27

Fonds	Fonds sous-jacent	Nom de la personne et de la société
Fonds Fidelity Vision stratégique – Couverture systématique des devises ^{MC}	Fiducie de placement Fidelity Vision stratégique ^{MC}	William Danoff B.A., MBA (cogestionnaire principal) (FMR)
		Nidhi Gupta B. Sc, B.A., MBA (cogestionnaire principale) (FMR)
		Matthew Drukker B.A., MBA (cogestionnaire principal) (FMR)

Page 38

Fonds	Fonds sous-jacent	Nom de la personne et de la société
Fonds Fidelity Vision stratégique Composantes multi-actifs – Devises neutres ^{MC}	Fiducie de placement Fidelity Vision stratégique ^{MC}	William Danoff B.A., MBA (cogestionnaire principal) (FMR)
		Nidhi Gupta B. Sc, B.A., MBA (cogestionnaire principale) (FMR)
		Matthew Drukker B.A., MBA (cogestionnaire principal) (FMR)

QUELS SONT VOS DROITS?

La législation en valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires vous confère un droit de résolution à l'égard d'un contrat de souscription de titres d'un OPC que vous pouvez exercer dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds, ou un droit d'annulation de votre souscription que vous pouvez exercer dans les 48 heures suivant la réception de la confirmation de votre ordre de souscription.

Dans certaines provinces et certains territoires, la législation en valeurs mobilières vous permet également de demander la nullité d'un contrat de souscription de titres d'un FCP et d'obtenir un remboursement, ou de poursuivre en dommages-intérêts, si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent des informations fausses ou trompeuses sur le FCP. Ces diverses actions doivent habituellement être exercées dans des délais déterminés.

Pour obtenir plus de renseignements, reportez-vous à la législation en valeurs mobilières de votre province ou territoire ou consultez un avocat.

**ATTESTATION DU FIDUCIAIRE, GESTIONNAIRE ET PROMOTEUR
DES FONDS**

DATE : 21 avril 2025

La présente modification n° 5 datée du 21 avril 2025 apportée au prospectus simplifié des Fonds Fidelity daté du 8 novembre 2024, dans sa version modifiée par la modification n° 1 datée du 19 décembre 2024, la modification n° 2 datée du 17 janvier 2025, la modification n° 3 datée du 6 février 2025 et la modification n° 4 datée du 7 mars 2025, et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres offerts dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de toutes les provinces et de tous les territoires du Canada, et ne contiennent aucune information fautive ou trompeuse.

« Robert Lloyd Strickland »

ROBERT LLOYD STRICKLAND

Chef de la direction

Fidelity Investments Canada s.r.i.

« Jason Louie »

JASON LOUIE

Chef des finances, Fidelity Canada

Fidelity Investments Canada s.r.i.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
FIDELITY INVESTMENTS CANADA S.R.I.
EN SA QUALITÉ DE FIDUCIAIRE, GESTIONNAIRE ET PROMOTEUR
DES FONDS

« Barry Myers »

BARRY MYERS

Administrateur

« Russell Kaunds »

RUSSELL KAUNDS

Administrateur

2581164-v2025424